

# L'égalité des personnes handicapées : principes et concrétisation

Édité par

François Bellanger et Thierry Tanquerel

# Table des matières

Sommaire .....	5
Avant-propos .....	7
CAROLINE HESS-KLEIN	
<b>Le cadre conventionnel et constitutionnel du droit de l'égalité des personnes handicapées .....</b>	<b>9</b>
I. Introduction .....	9
II. Bref historique .....	10
A. Exclusion des personnes handicapées .....	10
B. Droit de l'égalité des personnes handicapées .....	13
III. La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées .....	17
A. Raison d'être .....	17
B. But, principes généraux et notion du handicap .....	19
1. But et principes généraux .....	19
2. Notion du handicap .....	20
C. Contenus choisis .....	22
1. Interdiction de discrimination et obligation de prendre des mesures (art. 5 CDPH) .....	23
2. Autonomie de vie et inclusion dans la société (art. 19 CDPH) .....	26
a. But et contenu .....	26
b. Choix du lieu de vie .....	27
c. Accès au soutien et aux services .....	29
d. Pratique des organes onusiens .....	30
3. Accessibilité (art. 9 CDPH) .....	33
a. But .....	33
b. Objet et portée de l'obligation de garantir l'accessibilité .....	34
c. Aménagements raisonnables .....	36

d.	Portée horizontale .....	37
e.	Autres obligations visant à garantir l'accessibilité .....	38
f.	Pratique du Comité des Nations Unies relatif aux droits des personnes handicapées .....	39
4.	Emploi (art. 27 CDPH) .....	42
a.	But et obligations .....	42
b.	Pratique du Comité des Nations Unies relatif aux droits des personnes handicapées .....	45
ba.	Examen des rapports périodiques .....	45
bb.	Procédure de communication individuelle .....	46
D.	Conséquences pour la Suisse .....	50
1.	Les obligations de la Convention .....	50
2.	L'état de leur mise en œuvre par la Suisse .....	55
a.	Appréciation générale .....	55
b.	Appréciation relative aux dispositions présentées .....	58
IV.	La Convention européenne des droits de l'homme .....	61
A.	L'interdiction de discrimination de l'article 14 CEDH .....	61
1.	La portée de l'article 14 CEDH .....	61
a.	Interdiction de discrimination directe et indirecte .....	61
b.	Accessoriété de l'article 14 CEDH .....	64
2.	La jurisprudence relative à la discrimination en raison d'un handicap .....	65
a.	Défaut d'accessibilité de constructions et installations .....	65
aa.	L'arrêt Botta c. Italie .....	65
ab.	L'arrêt Zehnalová et Zehnal c. République tchèque .....	66
ac.	Critique .....	67
b.	Service militaire .....	69
c.	Vie familiale .....	70
d.	Protocole 1 CEDH .....	72
da.	Déductions fiscales .....	72
db.	Formation .....	73
e.	Résumé .....	75

B.	L'interdiction de traitement inhumain et dégradant de l'article 3 CEDH .....	75
V.	Le droit de l'égalité des personnes handicapées au niveau constitutionnel.....	78
A.	L'interdiction constitutionnelle de discrimination (art. 8, al. 2, Cst.) .....	80
1.	Noyau dur de l'interdiction de discrimination .....	81
2.	Protection au-delà du noyau dur .....	82
3.	Mesures positives .....	83
a.	Mesures de protection et d'encouragement exigées par l'article 8, alinéa 2, Cst. ....	83
b.	Privilèges .....	85
B.	Le mandat législatif visant la suppression des inégalités (art. 8, al. 4, Cst.) .....	86
VI.	Perspectives .....	90
	Bibliographie .....	92

ANDREAS RIEDER

	<b>La LHand et son évaluation .....</b>	<b>101</b>
I.	Introduction .....	101
II.	Principes de la loi sur l'égalité pour les handicapés .....	101
A.	Changement radical dans le rapport au handicap .....	102
B.	Approche de la loi sur l'égalité pour les handicapés .....	103
C.	Principes et notions .....	104
1.	Handicap/personnes handicapées .....	104
2.	Inégalité et discrimination .....	106
3.	Proportionnalité .....	107
D.	Principes de la mise en œuvre .....	107
III.	Evaluation de la LHand .....	108
A.	Contexte .....	108
B.	Aperçu des résultats .....	109

1. Accès aux constructions et aux installations .....	109
2. Transports publics .....	110
3. Prestations de services .....	111
4. Formation post-obligatoire .....	111
5. Activité professionnelle .....	112
6. Conclusions .....	113
7. Interventions nécessaires .....	114
IV. Développement de la politique en faveur des personnes handicapées .....	114
V. Conclusion générale .....	115

KARINE LEMPEN

<b>L'égalité des personnes handicapées en droit du travail: le droit suisse au regard du droit de l'Union européenne</b> .....	117
I. Introduction .....	117
II. Le droit à l'égalité dans les relations de travail au niveau de l'Union européenne .....	120
A. Généralités .....	120
B. Aperçu du contenu de la directive 2000/78/CE .....	120
C. Le « handicap » selon la jurisprudence de la CJUE.....	121
1. Arrêt Chacón Navas .....	121
2. Arrêt HK Danmark .....	122
3. Arrêt Z. (absence d'utérus) .....	123
4. Arrêt FOA (obésité) .....	124
5. Synthèse .....	125
D. La notion de « discrimination » au sens de la directive 2000/78/CE .....	125
1. La discrimination directe et le harcèlement – la discrimination par association .....	125
2. La discrimination indirecte .....	127
E. Les « aménagements raisonnables » .....	128

1. Les types d'aménagements .....	128
2. Le caractère « raisonnable » .....	129
3. Le lien avec l'action positive et la discrimination directe ou indirecte .....	129
III. Le droit à l'égalité dans les relations de travail en Suisse .....	130
A. Nations Unies .....	130
1. Aperçu des sources .....	130
2. Le droit au travail au sens de l'article 27 CDPH.....	131
a. Généralités .....	131
b. L'interdiction de la discrimination fondée sur le handicap .....	133
c. La protection du droit à des conditions de travail justes et favorables .....	133
d. Les mesures positives .....	133
e. Les aménagements raisonnables .....	134
B. Droit interne – droit public et privé .....	135
1. Le cadre constitutionnel .....	135
2. Confédération.....	136
a. L'applicabilité de la LHand .....	136
b. La portée du droit à l'égalité dans les rapports de travail avec la Confédération .....	138
ba. Lors de l'engagement .....	138
bb. Durant et à la fin des rapports de travail.....	139
3. Cantons et communes .....	141
a. La CDPH et la Constitution fédérale .....	141
b. Normes cantonales spécifiques .....	142
4. Entreprises privées .....	143
a. Lors de l'engagement .....	144
b. Durant les rapports de travail .....	144
c. A la fin des rapports de travail .....	146
IV. Conclusion .....	147
Bibliographie .....	150

JEAN-CLAUDE PERROUD / NINA CAPEL / NATHANAËL PÉTERMANN

<b>L'égalité des personnes handicapées en matière de constructions</b> .....	153
I. Genèse sur la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées du 13 décembre 2003 .....	153
A. Introduction .....	153
B. Situation avant l'adoption de la LHand .....	153
C. La révision de la Constitution fédérale et l'adoption de la LHand	154
II. Portée et mise en œuvre de l'article 8, alinéa 2, Cst. féd. et de la LHand .....	156
III. Les dispositions cadres de la LHand.....	160
A. L'accès autonome (art. 1, al. 2, LHand) .....	160
B. Le droit d'accès et d'usage (art. 2, al. 3, LHand) .....	162
C. Les bâtiments visés par la LHand (art. 3) .....	163
D. La mise en œuvre de l'accessibilité par le biais de l'autorisation de construire (art. 3 et 7) .....	164
E. Un cas particulier: la rénovation partielle .....	167
F. La qualité pour former opposition ou pour recourir .....	168
IV. La limite du droit d'accès et d'usage: le principe de la proportionnalité .....	170
V. Règles matérielles de construction .....	172
A. Introduction .....	172
B. Les constructions fédérales.....	173
C. La situation dans les cantons .....	174
1. Le droit genevois .....	174
2. Le droit vaudois .....	175
3. Le droit fribourgeois .....	176
VI. Excursus – Droit à l'accessibilité des bâtiments publics garanti par la CEDH? .....	177

CYRIL MIZRAHI

<b>L'égalité des personnes handicapées dans le domaine de la formation</b> .....	181
I. Introduction .....	181
A. Les enjeux .....	181
B. Elément historique: l'impact de la RPT .....	182
C. Quelques définitions .....	184
D. « L'école inclusive » .....	185
II. Sources .....	188
A. Les Conventions internationales .....	188
1. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 16 décembre 1966 .....	188
2. La Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 .....	189
3. La Convention relative aux droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006 .....	190
B. La Constitution fédérale .....	195
1. Le principe d'égalité et de non-discrimination (art. 8 Cst.) .....	195
2. Le droit à l'enseignement de base (art. 19 Cst.) .....	197
C. La LHand .....	198
1. Article 2, alinéa 5 .....	198
2. Article 20 .....	199
D. Le droit intercantonal – L'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée .....	199
E. Droit cantonal .....	200
III. Titularité/Champ d'application personnel .....	204
A. Universalité des droits fondamentaux .....	204
B. La notion moderne de handicap selon la CDPH .....	204
C. La notion en droit fédéral .....	204
D. Le droit intercantonal .....	206
E. Conclusion .....	206



IV. Champ d'application matériel .....	207
A. L'enseignement public .....	207
1. La répartition des compétences .....	207
2. L'enseignement de base obligatoire .....	209
3. L'enseignement secondaire II et supérieur (tertiaire) .....	209
B. L'enseignement privé .....	209
V. Portée : les exigences matérielles .....	211
A. Contenu de l'enseignement .....	211
B. La « priorité inclusive » .....	214
C. Le lieu de la scolarisation .....	217
D. La gratuité .....	218
E. Egalité de traitement et élimination des inégalités .....	219
F. La proportionnalité .....	221
G. Mesures de mise en œuvre dans l'enseignement public .....	224
VI. Éléments de procédure .....	228
A. Droit d'être entendu .....	228
B. Droit à une décision en bonne et due forme .....	229
C. Voies de droit .....	230
VII. Conclusion .....	231

THIERRY TANQUEREL

**L'égalité des personnes handicapées  
face aux prestations offertes au public .....** 235

I. Introduction .....	235
A. L'enjeu .....	235
B. La notion de prestations accessibles au public .....	237
C. Le cas particulier de l'accès aux transports publics .....	240
D. Le critère d'inégalité .....	240
II. Les obligations .....	241
A. L'accès égal aux équipements et véhicules des transports publics .....	241
1. Les obligés .....	241

2. Le contenu .....	244
a. L'obligation de principe .....	244
b. La reconnaissance d'une inégalité .....	245
c. La proportionnalité de la réponse .....	246
B. L'accès égal aux prestations offertes au public .....	248
1. Le principe .....	248
2. Les obligés .....	249
C. La mise en œuvre de l'accès égal aux transports publics .....	251
1. Les prescriptions sur les normes techniques .....	251
2. Les délais d'adaptation .....	254
3. Les aides financières .....	255
D. L'interdiction de discriminer .....	257
1. Les obligés .....	257
2. Le contenu .....	257
III. Les droits .....	259
A. Le droit à l'élimination/abstention de l'inégalité .....	259
1. Le principe .....	259
2. La procédure .....	261
B. Le droit à une indemnité .....	263
1. Le principe .....	263
2. La procédure .....	264
C. Le recours des organisations .....	265
IV. Conclusion .....	267
Bibliographie .....	268